

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-723 DU 25 NOVEMBRE 2014

Chargeant **Monsieur Christian SOSSOUHOUNTO**, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de l'intérim de Monsieur **Raphaël EDOU** Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières du **Mardi 07 au Vendredi 10 Octobre 2014**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011
VU le décret n°2014- du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement

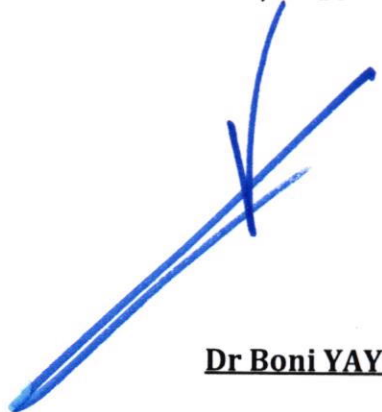
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **Mardi 07 au Vendredi 10 Octobre 2014**, **Monsieur Christian SOSSOUHOUNTO**, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement **est chargé de l'intérim de Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et forestières pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

**Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014



Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 1- AN 4-CS 2-CC 2-HCJ 2-CES 2-HAAC 2-PM 4-MTPT 4-SGG 1-DC/MIL 2-MINISTERES 26-DEPARTEMENTS 12 -JO 1.

